

**THE REMARKETING COMPANY**

ZA DES EOLIENNES  
305 RUE GUSTAVE EIFFEL  
26290 DONZERE

Capital : 200000 Euros  
RCS 483598983 ROMANS  
SIRET 48359898300045  
APE 4511Z  
TVA intracommunautaire : FR68483598983

STE ARAMISAUTO  
Immeuble AXEO 2  
23 avenue Aristide Briand  
94110 ARCUEIL  
FRANCE

**ESTIMATION 013053 du 30/10/2019 - Ets 01**

Client Numéro **900002**

N° OR 57799

Page 1/2

Marque	Modèle	Type	N° Série	P. CT	P.F.	
PSA	308 NOUVELLE		VF3LBYHZRJS313236			
Genre	Energie	Couleur	Peinture	1ère MEC	Immatriculation	Kilométrage
				05/09/2018	CB7561MT	19414

Référence	Désignation	Px Unitaire	Qté/Tps	Ctva	Montant Net HT
ESTH	PREPA ESTHETIQUE (RECO)	71.00		4	71.00
116PTS	CONTROLE 116 POINTS + NIVEAUX + CONTROLES TECHNIQUES (HORS BANC)	51.00	1.68	4	85.68
PHO	PHOTOS	50.00		4	50.00
DEC	DECHETS	4.00		4	4.00
ETAI	CONSULTATION ETAI	1.00		4	1.00
AGR	AGRAFES	1.00		4	1.00
CONSO	CONSO - CONSOMMABLES 1,2€	1.20		4	1.20
CTRQ	CONTROLE QUALITE FINALE	51.00	0.50	4	25.50
VID	VIDANGE + FILTRE A HUILE	40.00	0.80	4	32.00
RPTB	REPLACEMENT 1 A 3 BALAIS ESSUIS VITRES	40.00	0.20	4	8.00
REPAPB	REPARATION PARE BRISE	55.00	1.00	4	55.00
LUSTI3	LUSTRAGE INTENSIF 3 ELEMENTS	55.00	1.50	4	82.50
PLUM1	PLUME x10	55.00	0.20	4	11.00
FU0W30	HUILE TITAN GT1 0W-30	5.37	3.60	4	19.33
JOINT	JOINT DE VIDANGE	0.99	1.00	4	0.99
TAXE POLLUTION	TAXE POLLUTION ( LOI N°99-1140)	1.81	1.00	4	1.81
PSALG	LAVE GLACE	0.57	5.00	4	2.85
PSA1624797780	FILTRE A HUILE EN STOCK	6.37	1.00	4	6.37
PSA9806305680	BRIN ANTENNE	13.33	1.00	4	13.33
PSA1611631080	JEU BALAIS ESSUIE GLACE AV	34.28	1.00	4	34.28

RECAPITULATIF MAIN D'OEUVRE	Nb Heures	Mt NET HT
01 M.O. MECANIQUE T1	1.00	40.00
03 M.O. MECA EXP TECH	2.18	111.18
04 M.O. TOLERIE T1	1.20	66.00
09 MO LUSTRAGE	1.50	82.50

Montant à reporter ...

506.84

PAIEMENT : Toutes nos ventes ou prestations sont payables à nos bureaux, au comptant, sauf dérogation particulière. Le cas échéant, par application des dispositions relatives aux délais de paiement entre professionnels, il sera appliqué des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à date convenue au taux minimum prévu par la loi, à savoir celui égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur au jour de la date d'exigibilité des dites sommes.

Une indemnité forfaitaire de 40 euros sera due pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement. Aucune remise ne sera accordée en cas de règlement anticipé. Cette stipulation ne peut en aucun cas, être interprétée comme valant tolérance dans le délai de paiement.

RESERVE DE PROPRIETE : Le vendeur se réserve la propriété des marchandises jusqu'au paiement intégral de leur prix, en principal et intérêts, par l'acheteur.

La responsabilité des marchandises est transférée dès leur délivrance. Nos marchandises voyagent aux risques et périls des destinataires. Aucune pièce n'est reprise après 8 jours de livraison, les pièces commandées spécialement ne sont jamais reprises. Sauf application des règles obligatoires de compétence à l'égard des non-commerçants, toutes contestations seront soumises exclusivement aux juridictions du Siège de notre Entreprise.

**THE REMARKETING COMPANY**

ZA DES EOLIENNES  
 305 RUE GUSTAVE EIFFEL  
 26290 DONZERE

Capital : 200000 Euros  
 RCS 483598983 ROMANS  
 SIRET 48359898300045  
 APE 4511Z  
 TVA intracommunautaire : FR68483598983

STE ARAMISAUTO  
 Immeuble AXEO 2  
 23 avenue Aristide Briand  
 94110 ARCUEIL  
 FRANCE

**ESTIMATION 013053 du 30/10/2019 - Ets 01**

Client Numéro **900002**

N° OR 57799

Page 2/2

Marque	Modèle	Type	N° Série	P. CT	P.F.	
PSA	308 NOUVELLE		VF3LBYHZRJS313236			
Genre	Energie	Couleur	Peinture	1ère MEC	Immatriculation	Kilométrage
				05/09/2018	CB7561MT	19414

Référence	Désignation	Px Unitaire	Qté/Tps	Ctva	Montant Net HT
					506.84
Montant reporté ...					506.84

Document non valable pour encaissement

CODE TAXE	BASE H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.	TOTAL NET	TOTAL T.V.A.	TOTAL FACTURE
4	506.84	20.00	101.37	608.21	506.84	101.37	<b>608.21 EUR</b>
VALABLE 1 MOIS							

**PAIEMENT** : Toutes nos ventes ou prestations sont payables à nos bureaux, au comptant, sauf dérogation particulière. Le cas échéant, par application des dispositions relatives aux délais de paiement entre professionnels, il sera appliqué des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à date convenue au taux minimum prévu par la loi, à savoir celui égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur au jour de la date d'exigibilité des dites sommes.  
 Une indemnité forfaitaire de 40 euros sera due pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement. Aucune remise ne sera accordée en cas de règlement anticipé. Cette stipulation ne peut en aucun cas, être interprétée comme valant tolérance dans le délai de paiement.

**RESERVE DE PROPRIETE** : Le vendeur se réserve la propriété des marchandises jusqu'au paiement intégral de leur prix, en principal et intérêts, par l'acheteur.  
 La responsabilité des marchandises est transférée dès leur délivrance. Nos marchandises voyagent aux risques et périls des destinataires. Aucune pièce n'est reprise après 8 jours de livraison, les pièces commandées spécialement ne sont jamais reprises. Sauf application des règles obligatoires de compétence à l'égard des non-commerçants, toutes contestations seront soumises exclusivement aux juridictions du Siège de notre Entreprise.